

**SESSIONI URDINARIA DI L'11 DI LUGLIU DI U 2025**

**N° 2025 /M4/15**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA ANGÉLIQUE DEGIOVANNI À U NOMU DI  
VOCE NAZIUNALE**

**Ughjettu : Anticipation et renforcement de la lutte contre les incendies**

Chaque année, la Corse est frappée par de nombreux incendies.

Dans un contexte marqué par le changement climatique, qui engendre des températures extrêmes et des périodes de sécheresse plus intenses survenant de plus en plus tôt, les risques liés au feu s'intensifient.

Le mois de juin 2025 a battu des records de chaleur à travers le monde.

Face à ces changements, la lutte contre les incendies devient de plus en plus complexe exposant davantage nos pompiers à des situations dangereuses.

De plus, ce sont des centaines d'hectares de végétation qui partent en fumée, emportant avec eux notre patrimoine naturel, culturel et paysager.

Enfin, cela impacte lourdement les Corses, confrontés à des événements de plus en plus fréquents et violents.

Le début « officiel » de la campagne feux de forêt a eu lieu le 3 juillet. Or, au regard des conditions énoncées ci-dessus, cette date semble dépassée et aurait mérité d'être revue et avancée dans les meilleurs délais.

En effet, une anticipation du calendrier permettrait aux moyens aériens d'arriver plus tôt sur l'île et d'être déployés plus rapidement dès l'identification d'un départ de feu.

La saisonnalité dépasse désormais le strict cadre estival et doit donc engager une intensification des moyens de lutte hors période estivale.

En 2022 Monsieur le Président de l'Exécutif, vous aviez répondu à deux questions orales sur la « Lutte contre les feux de forêt » (N°2022/E4/49) et la « Prévention incendies » (N°2022/E4/50). Vous affirmiez alors qu'il était nécessaire de repenser le modèle de la protection civile et notamment les moyens de lutte contre le feu en rappelant également que malgré l'expérience accumulée et capitalisée, il n'est plus possible de penser aujourd'hui comme il y a 5 ans ou 10 ans.

Le constat demeure le même trois ans après vos déclarations et la situation d'urgence demeure.

Monsieur le Président de l'Exécutif, de quels moyens pouvons-nous disposer rapidement pour faire face à cette saison estivale qui semble être sous haute tension incendiaire ?

Quels sont les axes de réflexion que le Conseil Exécutif entend mener afin de mieux protéger notre peuple et notre Terre ?

Comment l'EPISC récemment créé et dont la mise en place est prévue d'ici 2028 jouera-t-il un rôle dans cette problématique ?

Je vous remercie.